

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 01 FEVRIER 2021

Convocation faite le
26/01/2021
Délibération affichée le
05/02/2021

N° Délib : 01/2021

OBJET : LOYERS COMMUNAUX

L'an deux mil vingt et un, le 01 février, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux : CANILLAS Benjamin - CLERC Myriam - GOGUET Audrey – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande – SERGENT Nicolas

Était absent excusé :

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, **Monsieur Grégoire HUBERT** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire propose pour l'année 2021 que les montants des loyers communaux ne soient pas modifiés à la date anniversaire de la signature des baux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Le Maire :
Christian BOUCAUD